

# LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)  
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES  
(The Trades Publishing Co.)

42, Place Jacques-Carlier, - MONTREAL  
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.00 PAR AN.  
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00  
UNION POSTALE - - - - - FRS 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adresses toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

## A L'HOTEL DE VILLE

Franchement, ce qui se passe à l'Hôtel de Ville de Montréal, en ce moment, au sujet des contrats pour les trottoirs permanents, ne milite guère en faveur du maintien du système actuel.

Un bureau de contrôle aurait depuis longtemps tranché la question, qui est d'ailleurs la chose la plus facile à régler.

Il aurait commencé par écarter les plus hauts soumissionnaires par raison d'économie; puis, par raison d'économie encore, il aurait décidé d'écarter la pierre, surtout la pierre étrangère, et se serait prononcé pour des trottoirs en ciment plus propres, d'un entretien plus facile et, répétons-le encore, moins coûteux.

La pierre étrangère, l'asphalte importé ne valent rien pour des trottoirs de bon ciment. On fait de bon ciment au Canada, cette fabrication donne du travail aux ouvriers Canadiens, et c'est encore une considération à ajouter aux autres que celle d'encourager le travail national.

Mais la Commission d'enquête nous a déjà fait voir que le souci de bien administrer la chose publique n'est guère ce qui empêche de dormir une partie de nos échevins. Ils ont d'autres intérêts à surveiller que ceux des citoyens et les soignent bien.

Cette Commission d'enquête a déjà bien dessillé les yeux; elle en ouvrira bien d'autres encore, si nous en jugeons d'après ce qui se passe tous les jours.

Jusqu'à présent, on en était resté dans les centaines de piastres arrachées à de pauvres hères, nous voici maintenant rendu dans les mille. Ça va crescendo. Tous les jours, "de plus en plus fort, comme chez Nicolet", dit le proverbe.

Allons, jusqu'au bout. Il faut sortir les ordures, toutes les ordures, quand on veut faire un bon et complet nettoyage. Le cœur peut lever à la besogne, mais la besogne doit être faite.

Les électeurs comprendront mieux ensuite la nécessité de réduire le nombre

des échevins et d'établir un bureau de contrôle indépendant du Conseil Municipal.

## LA FERMETURE A BONNE HEURE

La question s'éternise. Les marchands de détail ne se tiennent pas pour battus, à la suite du jugement de la Cour Suprême qui a maintenu la validité du règlement adopté par le Conseil Municipal de Montréal.

La cause sera portée en Angleterre devant le Conseil Privé. Avis en a été donné officiellement à l'avocat en chef de la Cité.

Il faudra donc attendre quelques mois encore avant que la question de la fermeture à bonne heure soit tranchée, mais alors elle le sera définitivement, sans nouveau recours possible.

Il est à désirer, tout autant pour les employés que pour les patrons, que le jugement définitif soit rendu au plus tôt.

## LA GUERRE DES UNIONS OUVRIÈRES

Les unions ouvrières ne font plus seulement la guerre aux ouvriers non-unionistes et aux employeurs qui font appel au travail libre; les voilà parties en guerre entre elles.

Il ne s'agit plus de forcer les ouvriers à faire partie d'une union quelconque, mais bien de les obliger à s'enrôler dans une union désignée plutôt que dans telle autre.

Telle est la cause des troubles qui viennent de se produire à Glace Bay sur les mines de la Dominion Coal Co.

Il y a là une union locale, la Provincial Workmen's Association; une scission s'est produite parmi ses membres il y a déjà plusieurs mois. Les mécontents se sont rangés sous la bannière d'une organisation étrangère, la United Mine Workers, union que la Dominion Coal ne voulut pas reconnaître en raison de ce qu'elle avait un contrat avec la Provincial Workmen's Association, réglant les ques-

tions de travail et de salaires. Il fut question de grève à l'époque, mais le président de l'union américaine qui vint alors étudier les faits sur place reconnut qu'il n'y avait aucun motif de cesser le travail. De fait, les choses se passèrent tranquillement.

Il y a quelques jours, le président et trois des principaux chefs de la United Mine Workers vinrent d'Indianapolis à Glace Bay et convoquèrent une réunion dans laquelle ils firent déclarer la grève afin de forcer la Compagnie à reconnaître l'union étrangère au pays. Comme les membres de la Provincial Workmen's Association n'ont aucun grief contre la Compagnie, ils ont continué à se rendre à leur travail et se sont vus molestés par les membres de l'union américaine.

Au fond, la United Mine Workers veut l'affiliation ou plutôt la soumission de la Provincial Workmen's Association. Les deux unions sont en lutte ouverte.

## CONSERVES A ARRIVER

Il est assez difficile de se procurer les prix des conserves de la récolte nouvelle pour marchandises à livrer ultérieurement.

Néanmoins, nous donnons ci-dessous les prix de quelques marques, nous savons que des ordres ont été enregistrés, à ces prix qui s'entendent f. o. b. Montréal, net 30 jours.

Tomates, 3 lbs., 2 doz par caisse:

Little Chief . . . . .doz	.82½ à .87½
Log Cabin . . . . ."	.82½ à .87½
Boulter . . . . ."	.80 à .85
Simcoe . . . . ."	.80 à .85

Blé d'Inde, 2 lbs., 2 doz par caisse:

Little Chief . . . . .	.75 à .80
Log Cabin . . . . .	.75 à .80
Boulter . . . . .	.72½ à .77½
Simcoe . . . . .	.72½ à .77½

Pois, 2 lbs., 2 doz. par caisse:

Little Chief, Standard .	.75 à .80
Little Chief, Early June	.80 à .85
Little Chief, Sweet	
Wrinkle .	.90 à .95
Little Chief, Extra	
Sifted .	1.40 à 1.45